

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

PROGRAMME DE SECURISATION DES RECETTES
FORESTIERES (PSRF)

N° **008** /MINFI/DGI/PSRF/SARV

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

FORESTRY REVENUE ENHANCEMENT
PROGRAM (FREP)

Site Web: www.impots.cm
N° gratuit : 82 00

Yaoundé, le **13 FEV 2020**

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
COMMUNIQUE RADIO - PRESSE

Le Directeur Général des Impôts informe les opérateurs économiques de la filière bois détenteurs des concessions forestières et ventes de coupe que, conformément à l'article 245 du CGI, la date limite de dépôt des cautionnements bancaires destinés à couvrir leurs obligations fiscales et environnementales au titre de l'exercice en cours est fixée au 15 février 2020.

A cet effet, il invite les entreprises dudit secteur n'ayant pas obtenu un quitus fiscal les en exemptant à bien vouloir déposer leurs cautionnements bancaires auprès du Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF).

Le Directeur Général des Impôts compte sur le civisme de tous.

**Le Directeur Général
des Impôts**



Moha Modeste Fatoing